

AVIS

Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

RECHERCHE DE TROIS PERSONNES POUR SIÉGER AU COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE AU SEIN DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (CSSRDN)

Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) est à la recherche de trois personnes pour siéger au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie aux fins d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*.

Ce comité est composé de trois personnes nommées par le conseil d'administration. Pour être éligible, la personne doit répondre à l'une des catégories suivantes :

- Une personne possédant une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation;
- Une personne étant un ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou un ancien commissaire d'une commission scolaire;
- Une personne possédant une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique.

- Le comité doit être composé de membres provenant d'au moins deux des trois catégories.

- Les membres du comité ne peuvent être membres du conseil d'administration ou employés d'un centre de services scolaire ou liés à ceux-ci.

- La durée du mandat des membres du comité est déterminée par le conseil d'administration.

- Les membres du comité ont droit, à la charge du centre de services scolaire, à une allocation de présence et au remboursement des frais raisonnablement engagés selon les mêmes normes que celles déterminées par le gouvernement en application de l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique* pour les membres des conseils d'administration des centres de services scolaires.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature ont jusqu'au **27 mai 2022, 16 h** pour faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation à l'adresse courriel suivante secretariat.general@csrdn.qc.ca ou par courrier à : M^e Rémi Tremblay, Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4L1.

Pour un complément d'information, nous vous référons au *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* déposé sur le site Internet du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (www.csrdn.qc.ca), dans la section « À propos » sous la rubrique « Conseil d'administration » et vous pourrez également demander une copie dudit Règlement par courriel à secretariat.general@csrdn.qc.ca.

Donné à Saint-Jérôme
11 mai 2022

RÉMI TREMBLAY
Secrétaire général

Québec 